



Ville de Bedford

Budget 2016

Pour la troisième année de son mandat, le Conseil municipal de la Ville de Bedford a choisi de réduire le taux de taxe foncière générale afin d'absorber une partie de l'augmentation de la valeur du rôle d'évaluation. Ainsi, le taux de base passe de 0,93 \$/100 \$ d'évaluation à 0,90 \$/100 \$ d'évaluation. Certains ajustements ont été nécessaires pour les autres taux de taxes afin de respecter les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale. De plus, les taxes de services (eau, égout et matières résiduelles) restent inchangées, à l'exception de la taxe de vidange des fosses septiques qui passe de 50 à 75 \$/année.

Le Conseil municipal entend maintenir un taux de taxe compétitif tout en gardant le même niveau de service que par les années passées, même si cela demande une gestion serrée des dépenses courantes.

Le budget des dépenses de l'année est marqué par la vidange des boues des étangs d'épuration. L'estimé des coûts lié à cette dépense représente plus de 240 000 \$, soit 5,3% des dépenses totales de l'année. Dans les circonstances, le conseil est heureux d'avoir été en mesure de limiter à 6,57 %, l'augmentation des dépenses courantes d'opérations de la Ville de Bedford pour 2016 par rapport à 2015, soit pour un montant de 4 427 300 \$. Précisons que ceci se fait malgré l'inflation, les hausses salariales et le maintien de la baisse des transferts gouvernementaux. Le budget total, incluant les remboursements de la dette et les dépenses en immobilisations, se chiffre à 5 228 416 \$.

Afin d'équilibrer le budget, les élus municipaux ont choisi de s'approprier une partie des surplus accumulés, soit une somme de 347 714 \$.

Actuellement, la dette se situe approximativement à 3 593 400 \$, soit 17,5 % des actifs de la Ville de Bedford.

Le Conseil municipal entend investir plus de 300 000 \$ au cours de 2015 pour l'amélioration de ses infrastructures, parcs et espaces vert, stationnements et bâtiments publics. De plus, il se donne le mandat de réviser ses méthodes de fonctionnement en général et d'implanter, dans la mesure du possible, des manières de faire plus vertes et plus économiques dans l'utilisation de certains équipements.

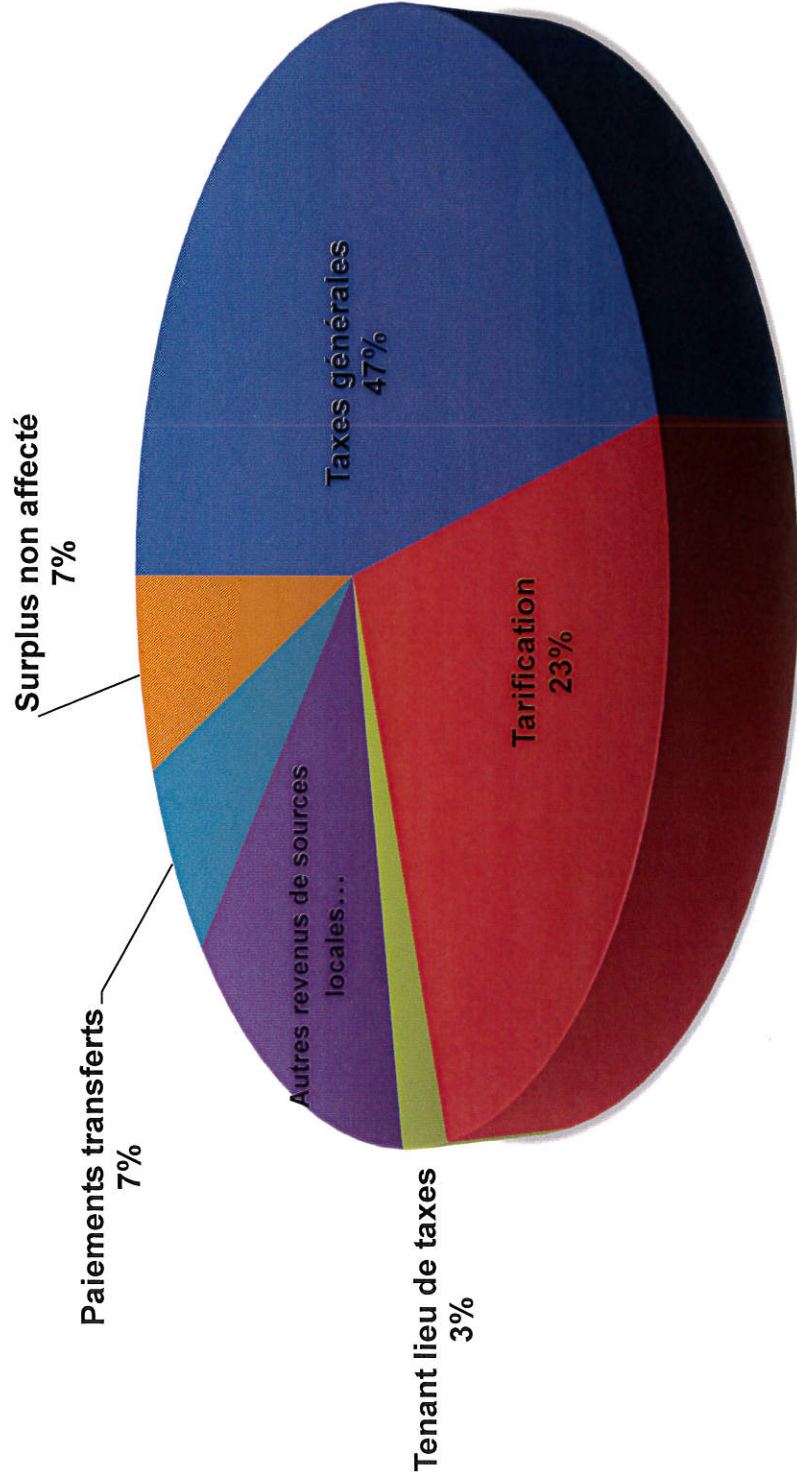
Bien à vous,

Yves Lévesque, maire

Revenus budget 2016

Département	Montant
Taxes générales	2 415 960,00 \$
Tarifification	1 224 859,00 \$
Tenant lieu de taxes	135 200,00 \$
Autres revenus de sources locales	758 078,00 \$
Paiements transferts	346 605,00 \$
Surplus non affecté	347 714,00 \$
Total:	5 228 416,00\$

Revenus



Revenus budget 2016

Département	Montant
Taxes générales	2 415 960,00 \$
Tarifification	1 224 859,00 \$
Tenant lieu de taxes	135 200,00 \$
Autres revenus de sources locales	758 078,00 \$
Paiements transferts	346 605,00 \$
Surplus non affecté	347 714,00 \$

Total: 5 228 416,00\$

Revenus

